Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260326-260501-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-05-01

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 26 mars 2026

OBJET : **Délégations des fonctions du Maire aux Adjoints et à la Déléguée**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 20 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BOUFFOS R.

Absentes excusées : LE BONNIEC V. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.

Secrétaire de séance : ROUXEL D.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que Monsieur le Maire délègue à Mesdames et Messieurs Frédéric FOULFOIN, Brigitte JEGLOT, Gildas PERENNEZ, Laure BOIZARD et Laurent JOUANNO respectivement premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième adjoints les fonctions d'officier d'état civil, pour délivrer et signer tous certificats, autorisations d'urbanisme, arrêtés et signer tous actes administratifs ou notariés ainsi que toutes pièces ayant une incidence financière.
Madame Ozanne MAUVIEUX, Conseillère Municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier aux affaires scolaires et au CCAS.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'arrêté portant délégation de ses fonctions.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 31 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

La secrétaire de séance,